



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aveugles et malvoyants

Question écrite n° 65678

Texte de la question

M. Dominique Dupilet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la dotation des ouvrages scolaires à destination des enfants aveugles. Il s'avère que de nombreux problèmes liés à la production de manuels et autres écrits scolaires en braille empêchent ces enfants de prétendre à une scolarité normale. En conséquence, il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage de rétablir, à court terme, cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dupilet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65678

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 septembre 2001, page 5121